

Motion présentée par les représentants des Enseignants et des personnels d'Education.

au Conseil d'Administration du Collège Georges CHARPAK en date du lundi 10 février 2020

La Dotation Horaire Globale affectée à notre collège et communiquée aux représentants des Enseignants et Personnels de Vie Scolaire lors de la Commission Permanente du 4 février 2020 est de 718 Heures pour la DHG collège et 129,5 pour la SEGPA, pour un effectif retenu par l'IA-DASEN de 631 élèves + 64 élèves en SEGPA.

Pour rappel l'an dernier à cette époque, l'administration avait retenu 622 élèves hors SEGPA, ils étaient 637 comptés lors du constat de rentrée de septembre 2019 et sont 652 aujourd'hui... pour rappel encore en février 2018 l'administration annonçait 656 élèves en collège hors SEGPA, et en février 2019 ils étaient déjà 665...

De plus pour la rentrée prochaine il est envisagé la suppression d'une division en 4^{ème} sur la base d'un « effet de seuil » et de la disparition de 11 élèves entre les actuels 5^{ème} (153 élèves) et les prévisions de notre administration à 144 élèves : à 144 élèves et 5 divisions il est donc prévu des divisions à 29 élèves MAIS à 153 élèves les divisions atteindraient 30 et même 31 élèves... ce qui n'est pédagogiquement pas acceptable.

En conséquence, les membres du Conseil d'Administration qui, ce soir s'associeront par leur vote de soutien à cette motion ne peuvent pas se satisfaire, dans l'intérêt des élèves qui leur sont confiés, d'une DHG initiale encore insuffisante cette année... et ils refuseront, lorsqu'elle sera soumise au vote du CA toutes les répartitions que pourrait présenter Madame la Principale à partir de ces seuls moyens.

Bien sûr cette motion ou ce vote ne pourront en aucun cas être interprétés comme une récusation du travail de répartition de cette DHG insuffisante effectué par Madame la Principale. Cette dernière ne peut pas créer les moyens qui manquent.

Pour rappel, selon les documents officiels transmis par l'Administration à nos représentants en CTA, et CTSD, à Gex le nombre moyens d'élèves par classe est passé de 23,33 élèves en 2013 à plus de 27,5 prévus pour la rentrée 2020 avec pourtant des effectifs que nous estimons sous évalués. Depuis la rentrée 2016 nous dépassons la moyenne départementale et ce alors qu'en 2014, dans les 50 collèges publics de l'Ain, 60 % des divisions comptaient un effectif strictement inférieur à 25 élèves, que 14 % étaient à 26/27 élèves, qu'aucune division ne dépassait 27 élèves et que pourtant il y avait des groupes pour alléger les effectifs en langues vivantes ou en sciences...

Depuis 3 ans, Le Rectorat et la DSDEN de l'Ain ont augmenté les indicateurs qui si ils sont dépassés doivent permettre l'étude de l'ouverture de divisions supplémentaires. Ceux des divisions de 6ème sont ainsi passés de 29 élèves à 30 à la rentrée 2019 après être déjà passé de 28 à 29 lors de la rentrée 2018 alors que ceux du cycle 4 étaient eux aussi passés à 30 élèves.

Pour des considérations pédagogiques, dans l'intérêt des élèves et notamment des plus fragiles, nous pensons qu'à la rentrée 2020, dans notre établissement les classes de 4^{ème} seront beaucoup trop chargées au détriment des conditions d'apprentissage.

Les prévisions officielles d'effectifs pour la rentrée 2020, soutenues comme hautement probable par Notre Principale sont :

163 élèves en 6ème soit avec 6 classes des divisions à 27 ou 28 élèves.

156 élèves en 5ème soit avec 6 classes des divisions à 26 élèves **MAIS il y a actuellement au moins 161 élèves de 6ème, dont on peut difficilement imaginer qu'ils ne passeraient pas en 5ème soit des divisions à 26 et 27 élèves.**

144 élèves en 4ème soit avec une division de moins et seulement 5 classes, des divisions à 28 et 29 élèves MAIS il y a actuellement au moins 153 élèves de 5ème, dont on peut difficilement imaginer qu'ils ne passeraient pas en 4ème **soit des divisions à 30 et même 31 élèves.**

168 élèves en 3ème soit avec 6 classes des divisions à 28 élèves MAIS il y a actuellement au moins 169 élèves de 4ème, dont on peut difficilement imaginer qu'ils ne passeraient pas en 3ème soit des divisions à plus de 28 élèves surtout si nous nous trouvons de nouveau à la prochaine rentrée dans la situation de septembre 2019 avec 8 redoublants qui n'avaient pas été comptés initialement....

A ces petits calculs, il faudrait rajouter la quinzaine d'élèves qui s'est ajoutée au derniers effectifs officiels à notre connaissance et dont nous ne savons pas dans quels niveaux ils sont ...

Les soutiens à cette motion estiment qu'à minima, il manque à la DHG actuelle 29 heures (26 heures de base plus les 3 heures de marge prévues par les textes officiels) pour créer une division supplémentaire en 4ème...et que les effectifs prévisibles en 3^{ème} s'annoncent très chargés...

En plus de cela l'enseignement des langues vivantes, ou l'oral individuel est essentiel, avec des "groupes" de 29 ou 30 élèves nous semble une aberration pédagogique... surtout dans le contexte de l'année scolaire en cours où les absences sans remplacement de professeurs pour des causes diverses mais toutes très longues et la perte de la continuité pédagogique tant en Allemand qu'en Anglais pour un certain nombre de classes (dont les 4ème de cette année, futurs 3^{ème}), entrainera des besoins accrus l'an prochain... nous pensons donc qu'il faudra là encore des moyens horaires supplémentaires pour faire d'autres groupes et alléger les effectifs, tant en espagnol, qu'en anglais et en allemand...

Lors de la Commission Permanente, il a été envisagé de “puiser” dans les 4,5 Heures qui restaient en réserve pour remettre en place une bi-langue allemand en 6ème même si rien ne permet d’être certain que le poste sera pourvu (Cout 2 heures) et d’utiliser les 2,5 heures restantes pour alléger les groupes d’espagnol en 5ème. Nous pensons que ces 2 mesures doivent effectivement être mise en œuvre MAIS **Il faudra ENCORE 6 heures de plus pour alléger les groupes d’anglais des futurs 3ème et essayer ainsi de compenser ce qu’ils auront perdu en 4ème.**

Pour ce qui est de la Vie Scolaire : à la rentrée 2019, nous avons perdu 1/2 poste et pourtant nous avons toujours plus de 700 élèves et une CPE et des AED au bord de l’épuisement... au vu de la configuration de notre collège et des difficultés du “vivre ensemble” , des besoins de surveillance très importants liés aux absences de professeurs (postes non pourvus et rotation des personnels contractuels entre autres) et ce malgré des Emplois du Temps particulièrement bien optimisés pour éviter les heures de permanence aux élèves, nous demandons que l’administration de l’Education Nationale attribue **au moins un poste d’AED supplémentaire pour le collège CHARPAK de Gex.**

Pour ce qui est de la SEGPA : même si sa DHG reste constante, nous contestons toujours la non attribution des 3 heures de marge par division prévues par la loi pour l’ensemble des collégiens, donc aussi pour les élèves de SEGPA soit 12 heures. Nous sommes également inquiets, dans le cadre des projets visant à l’inclusion des élèves de SEGPA en 6ème et en 5ème en SVT et Techno de la montée en charge des effectifs des groupes dans lesquels ces élèves sont inclus... même inclus, ils demeurent des Elèves à Besoin Educatif Particulier initialement orientés vers une structure SEGPA dont les effectifs maxi normalement prévus sont de 16 élèves et si les textes spécifient cela c’est parce que la mise en réussite de ces élèves nécessite pour la plupart d’entre eux une attention très individualisée des professeurs. Attention particulière qui se retrouve forcément diluée s’ils sont noyés dans des classes ou des groupes avec des effectifs plus importants.

Pour ce qui est des IMP : le nombre d’IMP pour l’ensemble des 51 collèges publics du département a baissé de 30 % et le collège CHARPAK a lui-même perdu 1,5 IMP qui passent ainsi de 9,5 à 8 alors même que dans notre établissement, et contrairement à d’autres, la mission de Coordination de Discipline n’est plus rémunérée. Nous souhaitons donc que le nombre d’IMP soit ré-abondé afin que toutes les missions exercées par nos collègues puissent être normalement rémunérées sans mise en concurrence des missions et des personnels.

Les votants favorables à cette motion, souhaitent faire remonter à Madame L’Inspectrice d’Académie-DASEN de l’Ain, qu’avec la configuration des effectifs prévus et la DHG initiale qu’elle a attribuée à notre collège, aucune répartition ne pourra être satisfaisante pour que tous les élèves qui nous sont confiés puissent étudier dans des conditions satisfaisantes.

Ils demandent donc l’attribution de moyens complémentaires à cette DHG pour qu’il puisse y avoir 6 divisions en 4^{ème}, des groupes de langues en anglais 3^{ème}, le complément de la DHG SEGPA, un poste d’AED supplémentaire et un complément d’IMP.

Motion soumise au vote du CA du 10 février 2020 :

Nombre de votants : 24

Abstentions : 3

votes « contre » : 0

votes « pour » : 21

La motion est « ADOPTÉE » et sera jointe au PV du CA du 10 février 2020